



Les professionnels de l'hôtellerie de plein-air des Deux-Sèvres réunis lors d'un séminaire organisé par le Département

vendredi 29 octobre 2021, par [lpe](#)

Organisée par le Département des Deux-Sèvres, la troisième édition du séminaire de l'hôtellerie de plein-air s'est tenue jeudi 21 octobre à Prailles, au camping du Lambon (repris cette année par la société Olydea). La quarantaine de participants, représentant des campings et offices de tourisme, s'est réunie autour d'Esther Mahiet-Lucas, vice-présidente du Conseil départemental en charge de la promotion du territoire, pour aborder la thématique du développement durable.

« Un débat qualitatif avec des professionnels soucieux de développer un tourisme durable. Des professionnels que le Département des Deux-Sèvres accompagne, notamment en faisant appel au Fonds tourisme durable mis en place par l'ADEME. Diagnostic et plan d'action personnalisés leur sont proposés gratuitement afin d'identifier les pistes d'amélioration de leur activité en adéquation avec un tourisme plus vert, à l'image de notre département naturellement vert », souligne Esther Mahiet-Lucas.

A titre d'exemple, un des professionnels accompagné dernièrement par la mission tourisme du Département bénéficiera d'une subvention pour installer un éclairage LED et un système pour réduire les consommations d'eau relatives à son activité.

Bonne fréquentation des campings lors de l'été 2021

Le département des Deux-Sèvres compte 44 campings (dont aires naturelles de camping).

Concernant la fréquentation, la filière a connu un bel été 2021 avec, pour les campings proposant un locatif, un taux d'occupation de 90 % sur l'ensemble du territoire. Un pourcentage confirmant les envies de tourisme vert observées depuis 2019 et renforcées avec la crise sanitaire. La clientèle, majoritairement nationale, est constituée des populations vivant à moins de 3 heures de route des Deux-Sèvres.